

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 5 Mai à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie Hélène, ALLEMANDI Florence, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ISAIA Monique représentant M. MILLION ROUSSEAU Daniel, ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean Michel), PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, LONGERON Michel, GILLY Lucien, COLLOMB Stéphane, PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, FERRON Jean, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTELE Jean Pierre et BOUVET Patrick.

**EXCUSES** : MM. FRELASTRE Jean-Michel, MILLION-ROUSSEAU Daniel et M. GAMBAUDO Georges.

**Délibération n°2014/40**

**OBJET : BUDGET ANNEXE « POLE ECO BOIS INDUSTRIEL » - BUDGET PRIMITIF 2014- SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE.**

Le Conseil de Communauté,

**CONSIDERANT** que l'activité du Pole Eco Bois Industriel n'a pas pu encore démarrer,

**CONSTATANT** qu'il résulte que le budget annexe « POLE ECO BOIS INDUSTRIEL » 2014 fait apparaître un déficit prévisionnel à hauteur de **46 643 €**,

**VU** l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 25 Avril 2014,

Sur proposition du Président,

Après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de voter une subvention d'équilibre à hauteur de **46 643.00 €** au budget annexe « POLE ECO BOIS INDUSTRIEL » 2014.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2014 de la communauté à l'article 67441.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
Jacques MARTIN.

